



**HAL**  
open science

## Master Science de l'éducation et didactique du fait religieux

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Science de l'éducation et didactique du fait religieux. 2016, Rectorat de Dijon. hceres-02041642

**HAL Id: hceres-02041642**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041642v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Sciences de l'éducation et didactique du fait religieux

- Centre universitaire catholique de Bourgogne

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Centre universitaire catholique de Bourgogne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Sciences de l'éducation et didactique du fait religieux* s'adresse principalement à des enseignants et des responsables éducatifs se préparant à devenir des formateurs et/ou des experts dans l'analyse des phénomènes religieux. Les connaissances visées sont pluridisciplinaires et relèvent essentiellement de la linguistique, de la sociologie, et de l'anthropologie.

Cette mention, portée par le Centre universitaire catholique de Bourgogne, est rattachée à l'université catholique de Lyon. La formation affiche également un fort partenariat avec l'université catholique de Louvain-la-Neuve (Belgique). Depuis 2013, le master a subi d'importantes modifications qui ont débouché sur une réorganisation du programme des enseignements. De nouvelles restructurations sont envisagées en vue de faire évoluer la formation vers un diplôme orienté vers la didactique du fait religieux et accordant davantage de place à la recherche.

## Synthèse de l'évaluation

Les enseignements de ce master sont cohérents avec les objectifs de la formation qui vise l'acquisition de connaissances fondamentales sur le fait religieux. La nouvelle maquette offre une ouverture vers l'ingénierie de la formation et la recherche. Pour autant, la formation ne s'inscrit pas dans le champ des sciences de l'éducation et il est difficile de dire si la réorganisation du programme a bénéficié aux étudiants car le dossier n'est pas très clair sur point.

La mention de master *Sciences de l'éducation et didactique du fait religieux* s'appuie sur un réseau de partenaires académiques nationaux et internationaux. Malgré sa spécificité, le diplôme reste mal identifié dans l'offre de formation universitaire actuelle notamment au sein des Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE). L'absence de partenaires socio-éducatifs voire confessionnels peut être regrettée.

L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs en sciences humaines et sociales et la formation est dirigée par une chargée de cours de l'université catholique de Lyon. Le pilotage semble assuré par une structure qui fait office de conseil de perfectionnement mais cet aspect manque de précision.

Les flux d'entrée sont en constante diminution depuis 2011. Le master ne débouche pas sur une poursuite d'études en doctorat. Les informations concernant l'insertion professionnelle ne sont pas justifiées et ne permettent pas de vérifier si les objectifs de professionnalisation sont réellement atteints.

### Points forts :

- Le master répond à un projet pédagogique original, celui de former des enseignants et des futurs enseignants à l'analyse des phénomènes religieux en lien avec la laïcité.
- La mention entretient des liens forts avec des établissements d'enseignement supérieur au niveau régional, national et international.
- Les perspectives d'évolution affichées par l'équipe pédagogique sont convaincantes.

## Points faibles :

- Le suivi des diplômés et des étudiants est inexistant.
- Le soutien au développement professionnel des étudiants n'est pas assuré.
- Le volet recherche de la formation n'est pas suffisamment développé.
- Les taux de réussite sont insuffisants malgré une augmentation sur la dernière période du contrat quinquennal (38% en 2011/2012, 30% en 2012/2013 et 66% en 2014/2015).
- La volonté de positionner la formation dans l'environnement socio-économique n'est pas démontrée.
- Le pilotage de la formation repose sur des procédures d'évaluation et d'autoévaluation informelles.

## Recommandations :

La mention « Sciences de l'éducation » dans l'intitulé du diplôme n'est pas justifiée au regard des contenus pédagogiques qui ne présentent aucun enseignement lié à la discipline. Les enseignements liés à la pratique éducative pourraient être renforcés. Un rapprochement avec les acteurs des milieux socio-éducatifs devrait être envisagé. Des dispositifs d'accompagnement et de soutien au développement professionnel des étudiants pourraient être mis en place. Il serait utile de formaliser les résultats de l'évaluation et de développer des procédures d'auto-évaluation. Les efforts pour mettre la maquette aux normes d'un master méritent d'être poursuivis notamment en ce qui concerne les aspects liés à la recherche, à la professionnalisation ou encore au pilotage.

## Analyse

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| Adéquation du cursus aux objectifs | Les objectifs de ce master sont clairs et cohérents avec les finalités de la formation. La maquette, intégralement renouvelée depuis 2013, offre des contenus pédagogiques correspondant aux objectifs affichés à l'exception du fait que les enseignements ne relèvent pas du champ des sciences de l'éducation. Les modifications apportées concernent principalement la réorganisation des Unités d'enseignements (UE), l'introduction d'enseignements liés à la formation à la recherche et l'introduction d'une UE liée à l'ingénierie de formation. Cependant, le dossier indique que seule la maquette 2011-2013 a fonctionné jusqu'à présent. La première maquette ne mentionne pas de volume horaire alors que la deuxième affiche un volume de 256 heures en première année de master (M1) et 252 heures en deuxième année de master (M2). Le volume horaire global paraît faible. |
| Environnement de la formation      | Le master bénéficie de partenariats académiques avec des établissements catholiques d'enseignement supérieur au niveau national et international (université catholique de Lyon, université catholique de Louvain-La-Neuve). Une convention avec l'université de Strasbourg est également mentionnée dans le dossier. Jusqu'en 2011, la mention s'appuyait sur un conseil scientifique composé de chercheurs et de praticiens intéressés par les thématiques du fait religieux. Depuis 2013, le Groupe d'étude et de recherche interdisciplinaire en humanités (GERIH) se présente comme l'unité d'adossement du master. Cependant, il ne s'agit pas d'un laboratoire de recherche. Les partenariats socio-économiques semblent inexistant.  |

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <p>Equipe pédagogique</p>     | <p>L'équipe pédagogique se compose uniquement d'universitaires appartenant à différents champs disciplinaires des sciences humaines et sociales (sciences de l'éducation, sociologie et anthropologie, psychologie, droit, philosophie, théologie, ...) Le dossier présente deux équipes pédagogiques distinctes pour la même période 2009-2013 sans qu'aucune explication ne soit apportée pour comprendre cette distinction. La première équipe est composée de 14 enseignants dont 4 PU (Professeurs des universités), 1 MCF (Maître de conférences), 2 docteurs HDR (Habilités à diriger des recherches). La deuxième équipe comprend 7 universitaires répartis entre 2 enseignants-chercheurs (1 PU et 1 MCF), 4 docteurs et 1 doctorant.</p> <p>Le conseil de perfectionnement est composé de formateurs, d'enseignants et de représentants d'étudiants. L'usage de l'imparfait dans le dossier pour décrire le fonctionnement de cette structure laisse supposer qu'elle n'existe plus.</p> |
| <p>Effectifs et résultats</p> | <p>Le nombre d'inscrits est passé de 21 étudiants (2011/2012) à 9 étudiants (2014/2015). Les taux de réussite restent faibles même s'ils ont augmenté sur la dernière période (2011-2012 : 38 % ; 2014-2015 : 66 %). Il manque des informations pour comprendre pourquoi aucun étudiant n'a validé son diplôme en 2013-2014 (est-ce lié à l'étalement de la formation ?) Aucune poursuite d'études en doctorat n'est signalée et les enquêtes d'insertion professionnelle ne sont pas organisées en raison de la nature du public visé (les inscrits sont majoritairement des enseignants et des cadres éducatifs).</p>  |

|   |   |
|---|---|
| <p>Place de la recherche</p>  | <p>Les enseignements sont assurés dans l'ensemble par des enseignants-chercheurs. La maquette restructurée affiche des séminaires spécialisés (12 heures en M1 et 20 heures en M2), des enseignements de méthodologie de la recherche en sciences humaines et sociales (12 heures en M1 et 24 heures en M2) ainsi que la réalisation d'un travail de recherche en M1 et d'un mémoire de recherche en M2. La place faite à la recherche reste faible et le dossier n'indique pas explicitement comment l'activité des chercheurs, mise en avant dans le bilan, bénéficie aux étudiants.</p>  |
| <p>Place de la professionnalisation</p>                             | <p>La première maquette prévoyait un accompagnement de la pratique professionnelle sans préciser le volume horaire. Dans la deuxième maquette, les étudiants doivent réaliser une enquête de terrain sur leur lieu d'exercice d'une durée de 26 heures. Le dossier ne présente pas de fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Il est précisé qu'une demande d'inscription au RNCP est en cours.</p> <p>La professionnalisation des étudiants ne semble pas constituer une préoccupation de l'équipe pédagogique peut-être en raison du fait que le diplôme s'adresse à des professionnels en exercice.</p>          |
| <p>Place des projets et stages</p>                                  | <p>L'organisation du master repose sur une forme d'alternance entre des regroupements en présentiel et des temps d'activité sur le terrain. Le dossier indique que ces moments d'exercice professionnels peuvent être considérés comme des stages. Cependant, aucun dispositif d'accompagnement n'est mis en place pour soutenir les étudiants dans leur développement professionnel.</p> <p>Dans la première maquette, les étudiants devaient présenter un rapport de stage. Cette modalité a disparu dans la nouvelle maquette.</p> <p>L'absence d'une politique des stages n'est pas cohérente avec les objectifs d'une mention de master.</p> |
| <p>Place de l'international</p>                                     | <p>Le dossier mentionne un partenariat avec l'université catholique de Louvain-La-Neuve qui se concrétise par l'intervention d'enseignants au sein de la formation sur le site de Dijon, l'organisation de symposiums, la délivrance d'un certificat universitaire jusqu'en 2015. A l'exception des langues anciennes, aucun enseignement des langues étrangères n'est dispensé. Aucune information n'est donnée en ce qui concerne la mobilité internationale des étudiants.</p>   |
| <p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p> | <p>Les informations concernant cet aspect ne sont pas fournies dans le dossier.</p>   |

|  |   |
|--|---|
| Modalités d'enseignement et place du numérique             | <p>La formation semble organisée de manière à permettre aux étudiants (majoritairement des professionnels de l'éducation) de suivre tous les enseignements. L'utilisation d'une plateforme de travail à distance (<i>Itslearning</i>) est mentionnée dans le dossier.</p> <p>Le nombre de stagiaires de la formation continue n'est pas précisé alors que les professionnels de l'éducation constituent le public cible.</p>  |
| Evaluation des étudiants                                   | <p>La nouvelle maquette respecte la structure d'un diplôme de niveau master. L'attribution des ECTS (<i>European credits transfer system</i>) est cohérente pour toutes les UE ce qui n'était pas le cas dans la première maquette (la première année du master comptabilisait 70 ECTS tandis que la deuxième année représentait 50 ECTS).</p> <p>Les modalités d'évaluation des étudiants sont organisées selon les prescriptions du Rectorat de Dijon : 1/3 écrit, 1/3 oral, 1/3 dossier individuel ou collectif.</p> <p>Le jury semble se réunir une seule fois par an pour délibérer.</p>   |
| Suivi de l'acquisition des compétences                     | Aucun supplément au diplôme n'existe pour le moment et le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas assuré.  |
| Suivi des diplômés   | Le suivi des diplômés n'est pas organisé.   |
| Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation | <p>Des entretiens individuels sont menés par le responsable de formation. Il s'agit de rencontres informelles qui ne font l'objet d'aucune formalisation.</p> <p>Le dossier soumis au HCERES (Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) semble avoir été l'occasion de réaliser une autoévaluation plus complète que ce que pratiquait l'équipe pédagogique jusqu'à présent. Une enquête a également été réalisée auprès des diplômés, à laquelle 8 personnes sur 21 ont répondu.</p> <p>Une structure interne à l'établissement fait office de conseil de perfectionnement. Son rôle est consultatif notamment sur l'évolution de la formation ou encore les projets d'orientation.</p> <p>Dans l'ensemble, le pilotage de la formation reste insuffisant.</p> |

# Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.